

# communiqué de presse

LES CONDITIONS D'HABITATION EN 1980 DANS LE CANTON DE GENEVE

Forte augmentation du nombre des petits ménages (1 ou 2 personnes) et, parallèlement, des logements moyens (3 ou 4 pièces), diminution du taux d'occupation des logements, qui passe en moyenne de 0,98 personne par pièce habitable (cuisine non comprise) en 1960 à 0,76 en 1980 : ces quelques données situent l'évolution générale des conditions d'habitation des ménages du canton de Genève entre 1960 et 1980. Le service cantonal de statistique (SCS), poursuivant la présentation des résultats du recensement fédéral de la population de 1980, vient de publier le premier volet d'une analyse détaillée des conditions d'habitation à Genève<sup>1)</sup>, cherchant des réponses à la question "qui habite quoi" : autrement dit, quels ménages (nombre de personnes, âge et catégorie socio-professionnelle du chef de ménage...) habitent quels logements (nombre de pièces, époque de construction, statut d'occupation...)?

- Dans le canton de Genève, entre 1960 et 1980, le nombre de logements occupés par des ménages privés a augmenté de 70 %, passant de 90 513 à 153 737. Parmi ces logements, l'augmentation la plus forte concerne ceux qui comprennent 3 ou 4 pièces habitables : leur nombre a plus que doublé (+ 104,3 %). L'accroissement des petits logements (1 ou 2 pièces habitables) a été de 43,6 %, celui des grands logements (5 pièces et plus) de 87,6 %.

Pendant ces vingt ans, le nombre de petits ménages (1 ou 2 personnes) a plus que doublé (+ 114 %) alors que les grands ménages (5 personnes et plus) ont connu une diminution de 32,4 %.

- De 1960 à 1980, on observe un élargissement de l'"espace-logement" des ménages : le nombre de pièces à disposition d'un même ménage augmente sensiblement. Par exemple, pour les ménages de trois personnes,
  - la proportion de ceux occupant un 2 pièces passe de 39,2 % à 15,2 % entre 1960 et 1980, un 3 pièces de 32,5 % à 41,3 %, un 4 pièces de 11,5 % à 23,9 %;
  - aux extrêmes, la proportion de logements de 1 pièce habitable diminue, passant de 7 % à 2,9 %, tandis que celle de 5 pièces et plus augmente, passant de 9,8 % à 16,7 %.

En matière d'espace disponible, il faut rappeler que des données sur les surfaces ne sont disponibles que pour le recensement de 1980. L'analyse de l'évolution 1960-1980 est basée sur le nombre de pièces du logement.

---

1) Les conditions d'habitation des ménages (RFP 1980). "Aspects statistiques" n° 44, mai 1985 (Prix : 5 F.) - Tél.: 022/36.14.00

./.

- Le taux d'occupation (nombre moyen de personnes par pièce habitable) se monte pour l'ensemble du canton à 0,76 en 1980, alors qu'il était de 0,98 en 1960 et de 0,87 en 1970.

La proportion de logements à occupation forte (beaucoup d'occupants pour peu de pièces) a diminué, passant de 10,6 % en 1960 à 2,6 % en 1980. Parallèlement, la proportion de logements à occupation faible (peu d'occupants pour beaucoup de pièces) a augmenté, passant de 9,7 % à 17,7 %.

- Le taux d'occupation, calculé sur la base des données du recensement fédéral de 1980, varie selon
  - le statut d'occupation : 0,56 pour les propriétaires de la maison et 0,80 pour les locataires;
  - le type de ménage : 0,95 pour les couples avec enfants et 0,55 pour les chefs de ménage seuls;
  - la catégorie socio-professionnelle du chef de ménage : 0,62 pour les directeurs et 1,0 pour les ouvriers semi - ou non qualifiés;
  - l'âge du chef de ménage : 0,87 entre 30 et 44 ans, 0,58 entre 65 et 79 ans.